



# COMMUNE DE PLAN-LES-OUATES

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU MARDI 20 MAI 2008

---

Présent-e-s : M. Roberto RIGHETTI, Président  
M. Xavier MAGNIN, Vice-président  
Mme Fabienne MONBARON, Secrétaire  
Mme Geneviève GUINAND MAITRE, membre du Bureau  
Mmes Nicole BERTHOD-HUTIN, Katia CHATELANAT, Marianne GÄRTNER et  
Virginie ROUILLER MAUGUÉ, Conseillères municipales  
MM. Joaquim BARBOSA, Flavio BARROS, Olivier BROILLET, Robert CHAL, Cédric  
EPENOY, Jean-Marc FRACHEBOUD, Antonio GAMBUZZA, Richard JEANMONOD,  
Jean-Claude MAILLARD, Pierre-Antoine RIEBEN, Philippe ROCHETIN et  
Denis THORIMBERT, Conseillers municipaux

Conseil  
administratif : Mme Geneviève ARNOLD, Maire  
M. Thierry DURAND, Conseiller administratif  
M. Laurent SEYDOUX, Conseiller administratif

Excusé-e-s : Mmes Emmanuelle BOCHUD et Isabelle WILLIMANN  
M. Pierre-Alain GAUD

Assiste  
à la séance : Mme Myriam MATTHEY-DORET, Secrétaire général

Verbaliste : Mme Martine SUPOR DUVERNAY

---

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation des procès-verbaux des séances du 18 mars 2008 et du 22 avril 2008
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications du Conseil administratif
4. Rapports des commissions :
  - a) Constructions et équipements du 23 avril 2008
  - b) Finances et patrimoine financier du 28 avril 2008
  - c) Ad hoc Parcelle « piscine » Ziplo du 29 avril 2008
  - d) Sports culture et loisirs du 7 mai 2008
  - e) Famille jeunesse et activités sociales du 19 mai 2008
5. Election du Bureau du Conseil municipal – Président, Vice-président, secrétaire, Vice-secrétaire – période du 1er juin 2008 au 31 mai 2009
6. Propositions du Conseil administratif : Projets de délibération :
  - 6.1. D 31-2008 R : Crédits budgétaires supplémentaires 2007

6.2. D 32-2008 R : Compte de fonctionnement, compte d'investissement, financement des investissements, compte de variation de la fortune et bilan 2007

6.3 D 33-2008 P : Crédit d'étude pour le plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable

7. Questions

8. Divers

Questions du public

---

M. Roberto Righetti, Président du Conseil municipal, accueille l'assemblée et ouvre la séance à 20h35 en saluant tout particulièrement la présence de Mme Geneviève Arnold, Maire, de MM. Thierry Durand et Laurent Seydoux, Conseillers administratifs, ainsi que celle de Mme Myriam Matthey-Doret, Secrétaire général.

Après avoir excusé l'absence de Mmes Emmanuelle Bochud et Isabelle Willimann ainsi que celle de M. Pierre-Alain Gaud, il passe au premier point de l'ordre du jour, non sans avoir précisé que cette séance revêt un caractère particulier pour lui ce soir, puisque c'est la dernière qui a lieu sous sa présidence.

## 1. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DU 18 MARS 2008 ET DU 22 AVRIL 2008

Æ Ces deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

M. Rieben précise toutefois qu'en page 15 du procès-verbal du 22 avril dernier, il aurait préféré l'usage du terme « papillons » au lieu de « flyers ».

## 2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL

### 2.1. Délai référendaire

Le Président informe que le délai référendaire des délibérations qui feront l'objet d'un vote ce soir, sera de 30 jours à compter du premier jour d'affichage, soit le 27 mai 2008, et qu'il prendra fin le 27 juin 2008.

### 2.2. 40<sup>ème</sup> Tournoi de football junior de l'Ascension

Le Président sait gré à celles et ceux qui ont pris part à l'apéritif organisé le 1<sup>er</sup> mai à l'occasion de la 40<sup>ème</sup> édition du Tournoi de football (junior) de l'Ascension, et leur transmet également les remerciements des organisateurs.

### 2.3. Visite du Conseil municipal aux TPG

Le Président rappelle que les membres du Conseil municipal intéressés pourront prendre part à une visite des ateliers des TPG qui aura lieu le 21 mai dès 18h00.

### 2.4. Ajout d'un point à l'ordre du jour

Le Président fait part du dépôt d'une motion relative au Locados et signée par l'ensemble des membres du Conseil municipal présents.

En l'absence d'objection, cette motion sera donc traitée à la suite du point 6 de l'ordre du jour.

## 2.5. Pétition de la VAQ

Le Président annonce que l'association du quartier du vélodrome<sup>1</sup> lui a remis, en mains propres, une pétition qui sera traitée tout d'abord au niveau du Bureau avant d'être portée à l'ordre du jour du prochain Conseil municipal.

## 3. COMMUNICATIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Tour à tour, les membres du Conseil administratif font part des communications relatives à leur dicastère respectif.

### 3.1. Magazine « Ouverture »

Mme Arnold informe que le quatrième numéro du Magazine « Ouverture<sup>2</sup> » annoncera notamment les Journées portes ouvertes à La Julienne qui auront lieu du 26 mai au 31 mai 2008.

### 3.2. Inauguration de l'hôpital de Sangeorgiu

Sept personnes ayant manifesté leur intérêt à prendre part à l'inauguration de la transformation de l'hôpital de Sangeorgiu, Mme Arnold pense que l'idée d'organiser ce déplacement le week-end du Jeûne genevois, sera maintenue.

Mme Arnold saisit l'occasion pour annoncer que l'assemblée générale d'OVR-CH (Opération Villages Roumains) se déroulera le samedi 24 mai à l'Espace Vélodrome et qu'elle y représentera la commune de Plan-les-Ouates.

### 3.3. Agenda des prochaines manifestations

Mme Arnold rappelle les dates auxquelles se dérouleront les manifestations suivantes :

24-25 mai 2008 :	150 <sup>ème</sup> anniversaire des sapeurs-pompiers de Plan-les-Ouates
30 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2008 :	125 <sup>ème</sup> anniversaire de la Musique municipale et fête cantonale des Musiques et Chorales
30 mai au 1 <sup>er</sup> juin 2008	18 <sup>ème</sup> édition du Week-end musical à l'Espace Vélodrome (concert final le 1 <sup>er</sup> juin à 17h00)
31 mai 2008 à 09h30	Inauguration de la Place de la Mairie

### 3.4. Futur apprenti à l'administration communale

Mme Arnold informe que le processus de sélection d'un apprenti qui suivra une formation à l'administration communale, touche à sa fin et que le candidat retenu rejoindra l'administration dans le courant du mois d'août 2008.

Elle précise en outre que la commune accueille volontiers des stagiaires, y compris ceux souffrant d'un handicap, ce qui a été le cas dans le courant du mois de mai.

### 3.5. Journée de préparation à la formation professionnelle

Mme Arnold informe que l'administration communale a accueilli, au début du mois de mai, une classe de huitième année du Cycle d'orientation des Voirets, dans le cadre d'une journée de préparation à la formation professionnelle.

Reçus par Mme Matthey-Doret, Secrétaire général, qui leur a consacré beaucoup de temps, les élèves ont pu découvrir, lors d'une présentation complète, le fonctionnement des communes et de leur administration.

---

<sup>1</sup> <http://www.velodrome-association.ch/>

<sup>2</sup> [http://www.plan-les-ouates.ch/files/pdf/ON4\\_Print.pdf](http://www.plan-les-ouates.ch/files/pdf/ON4_Print.pdf)

### 3.6. Pétition concernant l'école des Serves

Mme Arnold indique que la commune a reçu une pétition signée par des parents d'élèves du quartier des Serves demandant, d'une part, le réaménagement du parc des Serves avec réalisation d'un espace jeux et, d'autre part, l'accès au préau de l'école en dehors des horaires scolaires.

Cette pétition est assortie d'un courrier signé par de jeunes élèves, appuyant ainsi ces deux demandes qui ont été transmises aux services concernés pour étude.

Mme Arnold pense que l'accès au préau pourra être envisagé dès la prochaine rentrée scolaire afin de répondre, au mieux, aux besoins de ce quartier.

### 3.7. Directions d'établissement de l'enseignement primaire<sup>3</sup>

Mme Arnold fait part de sa rencontre avec les directrices d'établissements de Plan-les-Ouates, Mmes Fabienne Ortel et Valérie Scollo, et dit se réjouir de la future collaboration qui s'établira avec celles-ci.

Elle ajoute qu'il n'y aura pas de modification quant au nombre de classes sur le territoire communal.

Ces deux directrices, qui prendront officiellement leurs fonctions le 11 août prochain, étaient d'ailleurs présentes à la soirée d'information « Sur le chemin de l'école », organisée le 15 mai dernier en présence de représentants des différents partenaires concernés où divers thèmes ont pu être abordés comme l'accueil des élèves, l'intégration, le déroulement d'une journée d'école, la récréation, le restaurant scolaire et les activités surveillées.

Au vu de son succès, cette soirée sera reconduite l'année prochaine.

### 3.8. Institutions de la petite enfance

Mme Arnold annonce que la nouvelle coresponsable de la garderie municipale des Lutins est officiellement engagée pour le mois d'août.

### 3.9. Nuit des Maires

C'est dans la nuit du 31 mai au 1<sup>er</sup> juin que Mme Arnold cèdera son siège de Maire à M. Seydoux qui l'occupera jusqu'au 31 mai 2009.

Cette traditionnelle passation de pouvoirs, qui offre l'occasion de vivre ce moment de manière conviviale, associe également tous les anciens magistrats de Plan-les-Ouates.

Mme Arnold prononce ensuite l'allocution suivante :

*« Cette année a passé à grande vitesse, avec les défis nouveaux, des dossiers complexes en cours, des dossiers transversaux qui nous ont appris, au sein de ce nouveau Conseil administratif, à mieux nous connaître, à travailler ensemble dans la confiance que je souhaite avant tout et pour le bien public.*

*Si le titre de Maire est grandement honorifique, il correspond avant tout à la reconnaissance de nos élus et je leur sais grandement gré de me donner ainsi l'opportunité de travailler pour notre commune, avec vous, Conseillères et Conseillers municipaux. Je vous remercie toutes et tous de votre investissement et de votre travail, qui se poursuivra, bien sûr, au-delà du 31 mai ! ».*

Propos salués par une salve d'applaudissements de l'assemblée.

### 3.10. Engagement de personnel

M. Seydoux confirme l'engagement du nouveau responsable du service construction et aménagement en la personne de M. Philippe Zosso.

---

<sup>3</sup> <http://www.geneve.ch/primaire/etablisements.asp#>

Architecte de formation, il travaillait jusqu'à présent au service Constructions de l'Hospice général, et prendra ses fonctions, à Plan-les-Ouates, le 1<sup>er</sup> septembre 2008.

M. Seydoux indique également que l'engagement du responsable du service des sports est en cours.

En fonction des disponibilités du candidat qui aura été retenu sur les trois encore en lice, le poste pourrait être pourvu dès le 1<sup>er</sup> juin de cette année.

### 3.11. Modification du nom du service de l'action sociale

M. Seydoux annonce que le service de l'action sociale sera désormais désigné sous l'appellation « service de l'action sociale et de la jeunesse » et ce, dès le 1<sup>er</sup> juin 2008, afin de tenir compte du domaine important que représente la jeunesse, dont le service est également en charge.

### 3.12. Aide humanitaire d'urgence

Sur proposition du Bureau, M. Seydoux indique que deux montants d'aide humanitaire d'urgence ont récemment été attribués.

L'un de Fr. 10'000.-- à Caritas, en faveur des victimes de la crise alimentaire et l'autre, de Fr. 5'000.-- à La Chaîne du Bonheur, en vue d'aider les victimes du cyclone qui a ravagé une grande partie de la Birmanie.

### 3.13. Développement du centre sportif des Cherpines

M. Seydoux informe qu'un mandat a été confié à un bureau d'architectes pour élaborer une image directrice concernant les possibilités de développement d'infrastructures et équipements concernant le centre sportif des Cherpines. Un premier rapport devrait être produit avant la période estivale.

### 3.14. Ecole de commerce Aimée-Stitelmann

M. Seydoux confirme qu'une visite de l'école de commerce Aimée-Stitelmann aura lieu le samedi 14 juin à 10h00.

### 3.15. Eurofoot 2008

M. Seydoux rappelle qu'à l'occasion des manifestations relatives à l'Eurofoot 2008, diverses installations sur La Butte permettront d'offrir un espace de rencontre avec terrain de beach-volley, buvette et écrans, afin de pouvoir visionner les matches durant cette importante manifestation sportive.

### 3.16. Grand Prix des Villes Sportives à Yverdon-les-Bains

M. Seydoux informe que Plan-les-Ouates s'est distinguée à l'occasion du Grand Prix des Villes Sportives qui s'est déroulé le samedi 17 mai, les membres de l'équipe ayant été nommés « Champions de la bonne humeur et de l'ambiance », à l'unanimité des participants.

### 3.17. FC Plan-les-Ouates

M. Seydoux annonce que le Football club de Plan-les-Ouates s'est vu décerné le titre de champion 2<sup>ème</sup> ligue le week-end dernier, ce qui leur a ainsi permis d'accéder à la deuxième ligue inter.

Le FC Plan-les-Ouates participera également à la finale genevoise de la coupe le 4 juin prochain à 19h30, en jouant contre le FC Kosova, au stade des Cherpines.

### 3.18. Séance publique concernant le quartier du Vélodrome

M. Seydoux indique qu'une séance publique sera organisée dans la deuxième partie du mois de juin au sujet du quartier du Vélodrome afin de présenter aux habitants les réalisations qui y ont été effectuées et exposer les projets en cours.

### 3.19. Réponses de M. Seydoux aux questions posées par les membres du Conseil municipal

#### *Planification des chantiers dans la commune (question de M. Rochetin)*

Les travaux sur les chemins du Pont du Centenaire et des Cherpines, ont dû être entrepris simultanément en raison de la piste cyclable qu'il était urgent de terminer avant la rentrée scolaire, le canton ayant en outre demandé expressément qu'un maximum de chantiers soit achevé avant l'Euro 2008.

M. Seydoux regrette que, contrairement à ce qui avait pourtant été prévu, les riverains n'aient pas été contactés pour voir avec eux si des aménagements particuliers pouvaient être envisagés.

#### *Mur sis au 14, chemin de la Redoute (question de M. Magnin)*

Ce mur n'ayant fait l'objet d'aucune autorisation de construire, un courrier a été adressé, le 8 mai 2008, au DCTI pour dénoncer l'illégalité de cette construction.

### 3.20. Eurofoot 2008

M. Durand précise que les ASM de Plan-les-Ouates participeront aux mesures de circulation mises en place sur le territoire cantonal durant l'Eurofoot.

Quatre d'entre eux seront appelés, à tour de rôle, à officier les jours où des matches auront lieu à Genève.

### 3.21. 150<sup>ème</sup> anniversaire de la compagnie des sapeurs-pompiers

M. Durand observe que le papillon relatif au 150<sup>ème</sup> anniversaire de la compagnie des sapeurs-pompiers, sur lequel se trouve le programme des festivités, a bien été distribué aux membres du Conseil.

Ceux-ci pourront en outre, dès le 22 mai, retirer en Mairie des invitations comprenant un bon pour une boisson.

A noter encore que toute la vaisselle qui sera utilisée à cette occasion est entièrement compostable, y compris les verres, fabriqués à partir d'amidon de maïs.

## 4. RAPPORTS DES COMMISSIONS

Les rapports lus en séance sont joints au présent procès-verbal (cf. annexes a à e).

#### a) Constructions et équipements du 23 avril 2008

M. Rochetin donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

#### b) Finances et patrimoine financier du 28 avril 2008

M. Jeanmonod donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

#### c) Ad hoc Parcelle « piscine » Ziplo du 29 avril 2008

M. Thorimbert donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

#### d) Sports culture et loisirs du 7 mai 2008

M. Righetti donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

#### e) Famille jeunesse et activités sociales du 19 mai 2008

Mme Chatelanat donne lecture de ce rapport qui n'appelle aucune remarque.

## 5. ÉLECTION DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL - PRÉSIDENT, VICE-PRÉSIDENT, VICE-SECRÉTAIRE ET MEMBRES - PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2008 AU 31 MAI 2009

Après avoir rappelé la teneur de l'article 6 du règlement du Conseil municipal au sujet de la composition du Bureau du Conseil municipal, le Président donne lecture de la liste des candidatures reçues, soit :

Président :	M. Xavier Magnin	Parti Démocrate-chrétien
Vice-présidente	Mme Fabienne Monbaron	Parti Radical
Secrétaire	M. Pierre-Alain Gaud	Parti Libéral
Vice-secrétaire	M. Antonio Gambuzza	Parti Les Verts
Membres :	M. Roberto Righetti	Parti Action Villageoise
	Mme Geneviève Guinand Maitre	Parti Socialiste

Ne suscitant aucune remarque, les candidatures présentées pour la nouvelle composition du Bureau sont mises aux voix.

Æ La composition du Bureau, pour la période allant du 1<sup>er</sup> juin 2008 au 31 mai 2009, telle que proposée ci-dessus, est acceptée à l'unanimité des membres présents et par acclamation.

M. Xavier Magnin remercie ses collègues de la confiance qu'ils témoignent aux futurs membres du Bureau en les élisant ce soir.

Il se dit particulièrement touché d'accéder à cette fonction en présence de M. Guillermin, Maire de la commune de Plan-les-Ouates à l'époque où le père de M. Magnin présidait également le Conseil municipal.

## 6. PROPOSITIONS DU CONSEIL ADMINISTRATIF

### 6.1. D 31-2008 R : Crédits budgétaires supplémentaires 2007

Après avoir demandé à Mme Monbaron de lire le projet N° D 31-2008 R (cf. annexe 1), le Président rappelle que ce point avait, lors de la dernière séance, fait l'objet d'un renvoi en commission des finances qui a rendu un préavis unanimement favorable sur ce projet.

Ne suscitant aucune question, celui-ci est mis aux voix.

Æ Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité des membres présents, le projet de délibération N° D 31-2008 R.

### 6.2. D 32-2008 R : Compte de fonctionnement, compte d'investissement, financement des investissements, compte de variation de la fortune et bilan 2007

A la demande du Président, Mme Monbaron donne lecture du projet de délibération D 32-2008 R (annexe 2).

A l'instar du précédent, ce projet de délibération a également été examiné par la commission des finances qui l'a préavisé favorablement et à l'unanimité.

La parole n'étant pas requise sur ce point, le Président demande aux membres du Conseil de bien vouloir se prononcer formellement sur ce projet.

Æ Le projet de délibération N° 32-2008 R, est accepté par le Conseil municipal, par 18 oui et 1 abstention.

6.3. D 33-2008 P : Crédit d'étude de Fr. 150'000.-- pour le plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable

Le Président demande à Mme Monbaron de faire lecture de ce projet de délibération (annexe 3) et passe ensuite la parole à M. Durand pour quelques compléments d'information.

Celui-ci précise que les membres du Conseil ont reçu, en annexe au projet de délibération, l'offre conjointe des sociétés Urbaplan et PROVELO, mandataires pressentis pour prendre respectivement en charge l'élaboration des chemins pour piétons et le schéma directeur du réseau cyclable.

Il a en effet paru pertinent de lier ces deux offres afin que les futurs aménagements à réaliser tiennent à la fois compte des piétons et des cyclistes.

L'entrée en matière sur ce projet de délibération est acceptée à l'unanimité des membres présents.

Après avoir précisé que le Bureau préconisait un renvoi de cet objet en commission Aménagement du territoire puis en commission Finances, le Président ouvre la discussion.

Mme Guinand Maitre soutient le renvoi de ce projet en commission Aménagement du territoire afin de pouvoir y auditionner les représentants des entités susmentionnées.

Il lui semblerait en outre souhaitable que tous les membres du Conseil municipal puissent assister à cette audition.

En réponse à l'interrogation de M. Rieben, M. Durand indique que l'organisation d'une procédure AIMP est nécessaire pour des mandats dont le montant est supérieur à Fr. 383'000.--.

Pour répondre ensuite à une question de M. Rochetin, M. Durand ne pense pas qu'un tel travail ait déjà été réalisé par le passé, l'élaboration d'un plan directeur devant faire l'objet d'un document qui suit un processus d'adoption relativement long, nécessitant en outre une mise à l'enquête publique.

Quant au schéma directeur du réseau cyclable, il paraît intéressant de solliciter une association comme PROVELO, qui compte bon nombre d'utilisateurs ayant des compétences au niveau de l'urbanisme, l'idée étant de concevoir des pistes utilisables rapidement et de manière cohérente, afin d'améliorer le réseau actuel.

M. Magnin relève qu'un certain nombre de chemins piétonniers ont été créés et répertoriés suite au remaniement parcellaire.

Information que Mme Arnold complète en précisant qu'il existe effectivement un plan des parcours piétonniers, à ne pas confondre avec le plan directeur que préconise ce projet.

Au terme de la discussion, le Président propose aux membres du Conseil de se prononcer sur le renvoi de ce projet en commission Aménagement du territoire puis en commission Finances.

Æ Le Conseil municipal accepte, par 18 oui et 1 abstention, de renvoyer le projet de délibération N° D 33-2008 P, successivement à la commission de l'aménagement du territoire puis à la commission des finances.

## 7. PROPOSITIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

7.1. Projet de motion « Pour la mise en place de solutions à même de rétablir une relation de confiance réciproque et de régler la situation de tension entre les autorités communales et le Locados de manière efficace et constructive pour la jeunesse de Plan-les-Ouates »

Lu par Mme Monbaron, ce projet de motion (annexe 4) fait l'objet d'un vote d'entrée en matière, acceptée à l'unanimité des membres présents.

De réels problèmes ayant été constatés au niveau du Locados, Mme Monbaron explique qu'au travers de cette motion, les signataires ont notamment souhaité obtenir davantage d'informations de la part des parties concernées, en vue de clarifier la situation qui demeure relativement opaque, même pour les membres de la commission Famille, jeunesse et activités sociales.

M. Seydoux remercie le Conseil municipal d'avoir présenté cette motion. Il confirme qu'il existe un malaise important au niveau du Locados et que les relations peuvent parfois être très émotionnelles.

Il ajoute que ce projet anticipe sa volonté de tenter de calmer certaines réactions pour s'attacher plus particulièrement aux éléments factuels. Le but consiste à parvenir à clarifier pleinement la situation en entendant chacun des partenaires concernés, y compris la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle.

Il souhaiterait en effet, si cette médiation aboutit à des recommandations, que celles-ci soient suivies d'effet, en vue d'un retour à une certaine sérénité, le plus rapidement possible.

Reprenant la proposition de M. Seydoux de procéder au vote de cette motion sur le siège, le Président met celle-ci directement aux voix.

- Æ Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité des membres présents, la motion « Pour la mise en place de solutions à même de rétablir une relation de confiance réciproque et de régler la situation de tension entre les autorités communales et le Locados de manière efficace et constructive pour la jeunesse de Plan-les-Ouates ».

## 8. QUESTIONS ET DIVERS

### 8.1. Vaisselle compostable

M. Fracheboud demande s'il serait possible de remplacer les verres en polystyrène, utilisés lors des séances de commissions, par des verres en PET ou en matière compostable à l'instar de ceux prévus pour le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la compagnie des sapeurs-pompiers.

Suggestion que retient M. Durand.

### 8.2. Atelier de l'alimentation

Considérant la mise en place de l'Atelier de l'alimentation comme une excellente initiative, M. Jeanmonod se dit toutefois préoccupé par le fait que cette action repose presque exclusivement sur le bénévolat.

Si la commune doit en effet éviter d'être dispendieuse, il pense néanmoins qu'il est difficile de solliciter des personnes pour s'investir pareillement dans un tel projet, sans qu'un cadre ne soit prévu pour l'intendance, notamment au niveau de la cuisine et des nettoyages.

Rappelant qu'il s'agit d'une activité lancée au cours de l'avant-dernière législature, M. Seydoux invite les personnes concernées à faire part de toute difficulté liée à cette prestation, au service de l'action sociale qui demeure ouvert à toute suggestion.

Mme Arnold souligne en outre que depuis ses débuts, cette prestation a dû être dédoublée en raison du nombre toujours plus grand des participants, générant effectivement un travail plus important pour les bénévoles au niveau de l'intendance notamment.

### 8.3. Poubelle près de l'entrée du cimetière

Au vu des détritiques qui jonchent régulièrement le sol près de l'entrée du cimetière, Mme Monbaron observe que la poubelle qui s'y trouve est manifestement trop petite.

### 8.4. Déprédations

Relevant le nombre croissant de déprédations commises dans la commune, Mme Monbaron se demande si les informations y relatives sont bien transmises à la commission Sécurité, feu, PC ou si elles restent au niveau du Conseil administratif.

M. Durand assure que ces informations seront fournies dès la prochaine séance de ladite commission.

#### 8.5. Zones 20 et 30 km/h

En réponse à Mme Guinand Maitre, M. Durand pense qu'il incombe à la commune de réaliser le bilan exigé afin d'évaluer, au bout d'une année, le bien-fondé des zones 20 et 30 Km/h. Ce bilan sera communiqué à la commission de l'aménagement du territoire, en temps opportun.

#### 8.6. Travailleur social hors murs de Plan-les-Ouates

Mme Chatelanat s'interroge sur le statut du TSHM. Elle relève que la commission avait clairement souhaité qu'il soit engagé par l'intermédiaire de la FASE et avait explicitement refusé qu'il soit directement rattaché au service social communal, afin qu'il conserve un statut « neutre ». Elle avance divers arguments pour démontrer que ce dernier point ne lui semble pas avoir été respecté.

Concernant le statut du TSHM, M. Seydoux précise que sur demande du Conseil municipal, l'engagement de cet animateur, exclusivement rattaché au territoire de Plan-les-Ouates, s'est effectué par l'intermédiaire de la FASE.

Il rappelle que la codirection des collaborateurs hors murs est du ressort de la FASE et du Conseil administratif de la commune concernée, responsabilité déléguée, en l'occurrence, au service de l'action sociale. Il lui paraît en outre normal que ce TSHM puisse disposer d'un bureau ainsi que d'une adresse e-mail.

M. Seydoux propose de reprendre ce point lors de la prochaine séance de la commission Famille, jeunesse et activités sociales, lors de laquelle il apportera tous les éléments dont pourraient avoir besoin les commissaires.

#### 8.7. Chemin des Cherpines

M. Rochetin fait part des problèmes récemment rencontrés sur le chemin des Cherpines dont l'une des canalisations semble avoir été endommagée en raison de l'important trafic dévié sur cet axe durant des travaux réalisés à proximité.

Ayant lui-même préalablement attiré l'attention de la commission Sécurité, Feu, PC, de la commission des constructions et équipements et du Conseil municipal, au sujet de la circulation trop intensive sur ce chemin, M. Rochetin déplore le fait que les riverains n'aient toujours pas reçu le courrier que M. Seydoux s'était pourtant engagé à leur adresser.

Ce dernier regrette que les mesures qu'il avait demandées n'aient pas été réalisées, ce dont il n'a malheureusement pas été avisé à temps. Il assure que cette question sera réglée dans les plus brefs délais.

#### 8.8. Goudronnage des chemins

M. Jeanmonod souhaiterait savoir si, lors de travaux de goudronnage mandatés par la commune - comme ce fut le cas entre le chemin de la Milice et le chemin du Bois-Malet -, la Mairie prend contact avec les propriétaires riverains pour leur demander s'ils souhaitent qu'on leur goudronne également leur chemin.

Concernant l'exemple cité par M. Jeanmonod, M. Seydoux répond que le propriétaire concerné n'a pas été sollicité. Il espère toutefois que ce cas fera jurisprudence pour l'avenir, les dispositions nécessaires ayant été prises en interne au cas où une situation similaire se représenterait.

#### 8.9. Tombola du 125<sup>eme</sup> anniversaire de la Musique municipale

Se référant à l'enveloppe qu'il a trouvée sur sa place ce soir, M. Rochetin espère que la sollicitation des membres du Conseil pour participer à des tombolas ne deviendra pas une habitude.

Le Président demande au Secrétariat général de prendre note de cette remarque afin d'éviter, à l'avenir, la remise de telles enveloppes.

#### 8.10. Passage situé devant le numéro 8 du chemin de Vers

Mme Monbaron signale que certains pavés du passage situé devant le numéro 8 et suivants du chemin de Vers, sont descellés, notamment au niveau de la descente que les enfants empruntent en trottinette et patins à roulettes et dont l'état constitue un réel danger pour les usagers.

#### 8.11. Pavillon provisoire du Rolliet

Mme Arnold annonce que l'information sollicitée auprès du Département du Territoire et du Département de l'Instruction publique, sera prochainement adressée aux riverains, à la signature du Conseiller d'Etat Charles Beer. Les raisons du maintien du pavillon provisoire du Rolliet leur seront notamment données.

#### 8.12. Talus affaissé au chemin de Plein-Vent

M. Chal souhaiterait que les dispositions nécessaires soient prises au sujet de l'affaissement du talus au chemin de Plein-Vent, ce dont M. Durand prend note.

Concernant ce même chemin, M. Fracheboud demande que les informations que M. Tagliata s'est engagé à fournir à M. Durand sur les raisons qui ont conduit l'OCM à refuser les mesures envisagées à l'encontre des poids lourds, soient ensuite communiquées aux membres du Conseil municipal.

#### 8.13. FC Plan-les-Ouates

M. Magnin confirme que la promotion du FC Plan-les-Ouates est assurée, même s'il reste encore un match à jouer à Onex.

D'autre part, il invite toutes les personnes présentes à assister à la finale de la coupe genevoise le 4 juin prochain à 19h30 au stade des Cherpines, rencontre qui opposera le FC-Plan-les-Ouates au FC Kosova.

#### 8.14. Grand Prix des Villes Sportives à Yverdon-les-Bains

Revenant sur les informations données en début de séance par M. Seydoux, M. Magnin apporte quelques compléments au sujet du Grand Prix des Villes Sportives, en relevant notamment la très bonne ambiance qui y régnait.

Il remercie Mmes Matthey-Doret et Righetti qui ont accepté de remplacer, au pied levé, les deux membres de l'équipe qui s'étaient blessés.

A noter que le but de ce Grand Prix est de récolter des fonds en faveur de l'Aide Sportive qui, en 20 ans a ainsi pu bénéficier de plus d'un million de francs dans ce cadre.

M. Magnin invite d'ores et déjà ses collègues à se mobiliser pour le Grand Prix 2009 qui aura lieu le 6 juin à Yverdon-les-Bains.

#### 8.15. Allocution du Président Righetti

Avant de clore la dernière séance du Conseil sous sa présidence, M. Righetti dit tout le plaisir qu'il a eu à partager et à mener les débats qui ont eu lieu dans cet hémicycle.

Il relève la collégialité qui a prévalu au sein de ce Conseil dont les membres ont toujours œuvré dans un esprit constructif, dans le respect des formes et le respect de chacun.

Certaines des procédures qui ont récemment été modifiées ont probablement généré des débats plus longs, au grand dam de la procès-verbaliste qu'il remercie une nouvelle fois.

16 motions et 9 postulats ont été traités depuis le 1<sup>er</sup> juin 2007, témoignant de travaux prolifiques. Durant l'année écoulée, Fr. 7'233'918.90 de crédits ont été votés pour accomplir des projets au bénéfice de la commune.

Il ajoute que certains sujets délicats doivent encore être traités comme celui de la place des Aviateurs, de la Salle communale ou encore de la « Roulotte à Nico »...

Cependant, l'un des principaux sujets qui occupera également ce Conseil, concernera le boni enregistré régulièrement au niveau des comptes communaux ainsi que les débats qui auront lieu au sujet des centimes additionnels.

Le Président espère que lors de ces futures discussions, le Conseil saura conserver le même état d'esprit pour un partage d'idées empreint de respect mutuel.

M. Righetti remercie une nouvelle fois l'ensemble des membres du Conseil municipal de leur soutien et de leur apport précieux, et déclare ne pas pouvoir clore cette année de présidence sans rappeler une fois de plus que « *l'on n'est jamais le meilleur tout seul* » !

Il lève cette séance à 22h05, sous les applaudissements de l'assistance, pour permettre aux personnes du public qui le souhaitent de poser une question au Conseil administratif.

## QUESTIONS DU PUBLIC

Néant.

\*\*\*

La Secrétaire  
Fabienne MONBARON

Le Président  
Roberto RIGHETTI

*Liste des annexes ci-jointe*

## Liste des annexes

### RAPPORTS :

- a) Constructions et équipements du 23 avril 2008
- b) Finances et patrimoine financier du 28 avril 2008
- c) Ad hoc Parcelle « piscine » Ziplo du 29 avril 2008
- d) Sports culture et loisirs du 7 mai 2008
- e) Famille jeunesse et activités sociales du 19 mai 2008

### DÉLIBÉRATIONS - PROPOSITIONS - RÉOLUTIONS - MOTIONS - QUESTIONS - PÉTITIONS :

#### Annexe 1)

D 31-2008 R : Crédits budgétaires supplémentaires 2007

#### Annexe 2)

D 32-2008 R : Compte de fonctionnement, compte d'investissement, financement des investissements, compte de variation de la fortune et bilan 2007

#### Annexe 3)

D 33-2008 P : Crédit d'étude pour le plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable

#### Annexe 4)

Projet de motion « Pour la mise en place de solutions à même de rétablir une relation de confiance réciproque et de régler la situation de tension entre les autorités communales et le Locados de manière efficace et constructive pour la jeunesse de Plan-les-Ouates »

**RAPPORT DE COMMISSION :  
CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS**

Date de la séance de la commission : Mercredi 23 avril 2008 à 20h.

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions.

1. Projet d'agrandissement du cimetière

Monsieur François LAZZARELLI présente le projet d'agrandissement du cimetière et répond aux questions des conseillers municipaux.

La Commission accepte à l'unanimité le mandat d'étude.

Le Rapporteur : Philippe Rochetin, le 25 avril 2008

RAPPORT DE LA COMMISSION DES  
FINANCES ET DU PATRIMOINE FINANCIER

Date de la séance de commission : 28 avril 2008  
Lieu : Mairie - salle des commissions

Au cours de la séance, la commission des finances et du patrimoine financier a fait les recommandations suivantes :

Projet de délibération D 31-2008 P relatif aux crédits budgétaires supplémentaires 2007 et les moyens de les couvrir

La commission préavise favorablement à l'unanimité à ce que le CM accepte ce projet

Projet de délibération D 32-2008 P relatif au compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2007

La commission préavise favorablement par 7 voix et 1 abstention à ce que le CM accepte ce projet.

Le rapporteur : Richard Jeanmonod  
Le 19 mai 2008

**RAPPORT COMMISSION**  
**Ad hoc Parcelle « Piscine » ZIPLO**

**Date de la séance** : 29 avril 2008  
**Séance N°** : 1  
**Lieu** : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions

A l'occasion de cette première séance, ont été élus, à l'unanimité,

- Le Président : M. Philippe Rochetin, PDC
- La vice-présidente : Mme Fabienne Monbaron, Parti radical
- Le rapporteur : M. Denis Thorimbert, Action Villageoise.

L'historique de l'acquisition de cette parcelle par la commune de Plan-les-Ouates a été décrit.

Les objectifs et méthodes de travail de la commission ont été discutés. Les différents besoins (communaux, d'intérêts publics, ZIPLO, autres collectivités publics, etc..) seront analysés dans la 1<sup>ère</sup> phase du projet.

Le rapporteur : Denis Thorimbert  
1<sup>er</sup> mai 2008

RAPPORT DE COMMISSION : **SPORTS, CULTURE ET LOISIRS**

Date de la séance de la commission : le 7 mai 2008  
Lieu : **Salle des commissions**

Communiqué lors de la séance du Conseil municipal du : 20 mai 2008

1. Décision de la commission concernant l'approche du CA vis-à-vis de la Commune de Lancy pour la récupération du terrain dit de « Lancy »
2. **Postulat : Pour l'étude d'une collaboration intercommunale en matière d'infrastructures tennistiques vouées à la compétition**

La commission saisi la pertinence du postulat ainsi présenté et propose aux dépositaires de revoir l'objet de celui-ci vers une tendance plus élargie au niveau du sport en général.

**Le Rapporteur : Righetti Roberto**

**- le 19.05.2008**

**RAPPORT DE COMMISSION :  
FAMILLE, JEUNESSE ET ACTIVITES SOCIALES**

Date de la séance de la commission : Lundi 19 mai 2008.

Lieu : Mairie de Plan-les-Ouates, salle des commissions.

1. Subventions « Solidarité Internationale »

Dans le cadre des subventions « Solidarité Internationale », la commission a auditionné M. Python de l'Association des Amis du Sakthi Children's Home qui a présenté les activités de son orphelinat.

Ensuite, la procédure d'attribution des subventions a été présentée et les principes ont été rappelés, notamment définir des thématiques et en choisir une sur 2 années consécutives pour régir les attributions.

Enfin, la commission a porté son choix sur la thématique « développement rural et agriculture » pour 2009-2010.

2. Forum coopération « la solidarité dans tous ses états »

Les indicateurs d'évaluation qui avaient été définis (fréquentation, mixité du public, retours positifs) permettent de relever un bilan positif du Forum coopération « la solidarité dans tous ses états ». Au vu de l'implication et la participation des associations et de la population, les objectifs ont été atteints, voire dépassés.

### DELIBERATION D 31-2008

relative à l'approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2007 et les moyens de les couvrir  
(fonctionnement 2007)

Vu le surplus de dépenses réalisées sur les rubriques de charges de Fr.926'335.17, dont à déduire les imputations internes de Fr.179'513,00, soit net **Fr.746'822,17**,

vu les économies réalisées sur les rubriques de charges de Fr.4'416'883,65, dont à déduire les imputations internes de Fr.530'387,00, soit net **Fr.3'886'496,65**,

vu les plus-values enregistrées aux revenus de Fr. 7'207'939,66, dont à ajouter les imputations internes de Fr.350'874,00, soit net **Fr.7'558'813,66**,

attendu que le surplus de dépenses réalisées se subdivise de la manière suivante :

• total de la rubrique No 05.310 « <i>fourn.bureau, imprimés, publicité</i> »	Fr.	4'611.27
• total de la rubrique No 30.365 « <i>subventions</i> »	Fr.	68'248.10
• total de la rubrique No 58.367 « <i>subventions</i> »	Fr.	165'404.00
• total autres rubriques de charges	Fr.	205'898.38
• total de la nature 331 « <i>Amortissement du patrimoine administratif</i> »	Fr.	32'459.05
• total de la direction 9 « <i>Finances et impôts</i> »	Fr.	<u>270'201,37</u>
total	Fr.	<u>746'822,17</u>

attendu que le Conseil municipal a déjà approuvé en date du 24 avril 2007 un crédit budgétaire supplémentaire de 100'000.00 Euros destiné à participer au financement des travaux urgents d'assainissement et de réfection du bâtiment de la pédiatrie de Sangeorgiu de Padure, en Roumanie (rubrique 58.367, dépassement effectif Fr.165'404.00),

attendu que le Conseil municipal a déjà approuvé en date du 15 mai 2007 un crédit budgétaire supplémentaire de Fr.79'000.- destiné à la participation financière de la commune aux travaux nécessaires autour de l'église catholique (rubrique No 30.365, dépassement effectif Fr.68'248.10),

attendu que le Conseil municipal a déjà approuvé en date du 15 mai 2007 un crédit budgétaire supplémentaire de Fr.60'000.- destiné à la communication et l'information (rubrique No 05.310, dépassement effectif Fr.4'611.27),

sur proposition du Conseil administratif,

conformément aux articles 30, al. 1, lettre d et 75, al.1 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

le Conseil municipal

### DECIDE

par 19 oui (unanimité)

D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires de fonctionnement 2007 suivants, pour un montant total de **Fr. 508'558.80**.

<b>Nos</b>	<b>Rubriques</b>	<b>Fr.</b>
01.310	Fournitures de bureau, imprimés, publicité	2'050.00
05.308	Personnel intérimaire	53'686.35
05.311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	4'784.70
05.316	Loyers, fermages, redevances d'utilisation	3'175.45
08.311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	27'427.03
09.304	Caisse de pension et prévoyance	31'228.65
09.319	Frais divers	7'637.00
11.314	Entretien immobilier par des tiers	3'294.00
14.314	Entretien immobilier par des tiers	303.30
14.318	Honoraires, prestations de service	14'698.65
14.363	Subventions propres établissements	516.15
30.311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	5'752.95
30.312	Eau, énergie, combustible	3'371.60
30.363	Subventions aux propres établissements	18'724.25
33.305	Assurances maladie et accidents	35.00
33.311	Mobilier, machines, véhicules, matériel	988.80
34.315	Entretien objets mobiliers par des tiers	487.40
35.312	Eau, énergie, combustible	20.90
35.313	Fournitures et marchandises	1'416.65
35.316	Loyers, fermages, redevances d'utilisation	5'083.45
54.304	Caisse de pension et prévoyance	2'073.20
54.316	Loyers, fermages, redevances d'utilisation	5'155.65
58.366	Subventions personnes physiques	3'333.80
65.318	Honoraires, prestations de service	4'496.95
65.365	Subventions institutions privées	140.00
72.313	Fournitures et marchandises	1'534.95
74.312	Eau, énergie, combustible	4'481.55
	<b>Total des autres rubriques de charges</b>	<b>205'898.38</b>
21.331	Amortissement du patrimoine administratif	18'000.00
54.331	Amortissement du patrimoine administratif	7'800.00
71.331	Amortissement du patrimoine administratif	6'659.05
	<b>Total de la nature « 331 »</b>	<b>32'459.05</b>
90.351	Dédommagement au canton	270'201.37
	<b>Total de la direction 9</b>	<b>270'201.37</b>
	<b>TOTAL : Fr.</b>	<b>508'558.80</b>

Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges.

### **DELIBERATION D 32-2008**

relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2007

Vu le compte administratif pour l'exercice 2007 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte des investissements,

vu le compte rendu financier pour l'exercice 2007 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le département du territoire,

sur proposition du Conseil administratif,

conformément aux articles 30, alinéa 1, lettre f, et 75, al. 1, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

le Conseil municipal

### **DECIDE**

par 18 oui, 1 abstention

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2007.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2007 pour un montant :
  - de Fr. 41'523'673.52, dont à déduire les imputations internes de Fr. 5'051'226.00, soit net **Fr. 36'472'447.52** aux charges
  - et de Fr. 52'581'769.66, dont à déduire les imputations internes de Fr. 5'051'226.00, soit net **Fr. 47'530'543.66** aux revenus,
  - l'excédent de revenus s'élevant à **Fr. 11'058'096.14**
3. D'approuver le compte des investissements 2007 pour un montant :
  - de Fr. 16'739'570.08 aux dépenses
  - et Fr. 1'218'247.10 aux recettes,
  - les investissements nets s'élevant à Fr. 15'521'322.98.
4. D'approuver le financement des investissements nets de Fr. 15'521'322.98 par l'autofinancement à raison de Fr. 17'454'828.19.
  - au moyen de la somme de Fr. 6'396'732.05 représentant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement
  - et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Fr. 11'058'096.14.L'excédent de financement s'élève à Fr. 1'933'505.21.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Fr. 11'058'096.14 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2007.

6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2007 totalisant à l'actif un montant de Fr. 282'010'737.25 qui se compose de :

• Patrimoine financier (natures 10 à 13)	Fr.	175'521'751.57
• Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	Fr.	<u>106'488'985.68</u>
Total de l'actif	Fr.	282'010'737.25

et au passif un montant de Fr. 282'010'737.25 qui se compose de :

• Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	Fr.	4'096'610.69
• Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	Fr.	160'587'032.35
• Engagements envers des entités particulières (nature 23)	Fr.	3'061'685.99
• Provisions (nature 24)	Fr.	11'130'989.86
• Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	Fr.	12'874'986.65
• Fortune nette (nature 29)	Fr.	<u>90'259'431.71</u>
Total du passif	Fr.	282'010'737.25

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2007 à Fr. 80'002.55.

**PROJET DE DELIBERATION D 33-2008 P**

relatif au crédit d'étude pour le plan directeur des chemins pour piétons et schéma directeur du réseau cyclable

vu le projet de plan directeur communal, actuellement examiné, qui prévoit dans ses 13 options certaines en rapport avec la mobilité douce,

attendu que le plan de législature définit dans ses objectifs le développement d'une mobilité multimodale et particulièrement les réseaux de mobilité douce,

vu l'article 5 de la loi d'application de la loi fédérale sur les chemins pour piétons et les chemins de randonnée pédestre qui prévoit que les projets de plans directeurs fixant le réseau des chemins pour piétons soient dressés par la commune concernée sur la base de directives élaborées par le département du territoire,

vu les offres demandées à Urbaplan pour le plan directeur des chemins pour piétons et à Pro Vélo pour le schéma directeur du réseau cyclable,

vu les négociations menées avec ces deux organismes afin de mettre en œuvre une collaboration pour mener une étude globale tant sur les chemins piétons que sur le réseau cyclable, qui ont des objectifs convergents,

vu l'offre d'étude comprenant le budget daté de mars 2008, élaborée conjointement par Urbaplan et Pro Vélo, jointe à la présente délibération, qui énonce tant les objectifs poursuivis, les modalités du mandat que le budget qui s'élève à Fr. 147'980.-, TVA comprise,

vu l'intérêt pour la commune de pouvoir adopter un plan directeur des chemins pour piétons et un schéma directeur du réseau cyclable avec des mandataires spécialisés connaissant parfaitement le territoire communal et les domaines concernés,

sur proposition du Conseil administratif,

conformément à l'article 30, alinéa 1, lettre e, de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

le Conseil municipal

**DECIDE**

par x oui, x non et x abstentions

1. D'accepter le principe de lancer une étude pour l'élaboration d'un projet de plan directeur des chemins pour piétons et un schéma du réseau cyclable sur la commune de Plan-les-Ouates.
2. D'ouvrir au Conseil administratif un crédit de Fr. 150.000.- destiné à financer cette étude.

3. De comptabiliser la dépense brute prévue au point 2 dans le compte des investissements, sous rubrique No 79.509, puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Plan-les-Ouates, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir la dépense nette au moyen de 5 annuités qui figureront au budget de fonctionnement, sous rubrique No 79.331 « Amortissement des crédits d'investissement du patrimoine administratif », de 2009 à 2013.

MMD – 05 05 08 - PLO

### **Motion M 16-2008**

**Pour la mise en place de solutions à même de rétablir une relation de confiance réciproque et de régler la situation de tension entre les autorités communales et le Locados de manière efficace et constructive pour la jeunesse de Plan-les-Ouates .**

Considérant :

- § Le besoin de disposer d'une telle structure pour accueillir les nombreux jeunes de la commune ;
- § Le travail effectué par cette association sur le territoire communal depuis 1993 ;
- § La détérioration des relations entre le comité du Locados, les animateurs et les autorités communales depuis maintenant plusieurs mois ;
- § La demande du comité, formulée par le président durant son discours de l'assemblée générale du 19 mars 2008, de trouver des solutions à même de ramener la sérénité entre les acteurs de cette association et les autorités.

**Le Conseil municipal  
invite le Conseil administratif**

A solliciter, dans les plus brefs délais, la collaboration d'un médiateur externe pour :

- § entendre les différentes parties concernées de manière individuelle et établir un rapport à l'attention de la commission municipale concernée ;
- § mettre en place et piloter un groupe de travail composé de délégués de la commission famille, jeunesse et activités sociales, de représentants du comité, des animateurs et de moniteurs du Locados, d'un représentant du CA, d'un représentant de la FAS'e et d'un représentant du service social. Ce groupe aura pour objectif d'atténuer ce conflit latent ainsi que de dégager des pistes d'actions permettant de poursuivre l'accueil des jeunes sur des bases d'une collaboration saine et pérenne.
- § Un crédit budgétaire supplémentaire 2008 peut être demandé par le Conseil administratif pour la mise en place de ces mesures.

*Motion approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal le 20 mai 2008.*